

Objektyp: **Miscellaneous**

Zeitschrift: **Ingénieurs et architectes suisses**

Band (Jahr): **110 (1984)**

Heft 22

PDF erstellt am: **15.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Concours

Organisateur	Sujet CP: concours de projet CI: concours d'idées	Conditions d'admission	Date de reddition (Retrait de la documentation)	IAS N° Page
Commune de Brigue-Glis	Parking couvert et assainissement «En Weri» CI	Architectes domiciliés en Valais avant le 1 ^{er} janvier 1984 et architectes valaisans domiciliés en Suisse	9 novembre 84 (23 juin 84)	13/84 B 57
Société romande d'électricité, Clarens	Reconstruction du restaurant de la Berneuse (Leysin) CP	Architectes reconnus par le Conseil d'Etat vaudois, domiciliés ou établis dans le canton de Vaud avant le 1 ^{er} janvier 1984	14 janvier 85 (28 sept. 84)	10/84 B 81
Regierungsrat des Kantons St. Gallen	Zivilschutzzentrum in Bütschwil SG, CP	Architekten, die seit dem 1. Januar 1983 im Bezirk Altotggenburg, Untertoggenburg, Neutoggenburg, Obertoggenburg, Wil, Gaster oder See ihren Wohn- oder Geschäftssitz haben	21 janvier 85	
Commune d'Yverdon-les-Bains	Construction de logements bénéficiant de l'aide des pouvoirs publics CI	Architectes établis ou résidant à Yverdon-les-Bains avant le 1 ^{er} janvier 1984 et trois invités	31 janv. 85 (jusqu'au 30 oct. 84)	
Direction des travaux de la Ville de Berne	Nouveau bâtiment de l'Ecole professionnelle Lorraine, CI	Architectes domiciliés en Suisse à titre privé et professionnel depuis le 1 ^{er} janvier 1984	15 février 85 (14 sept. 84)	
Municipalité de Gland	Collège secondaire «En Grand-Champ» Gland CP	Architectes reconnus par le Conseil d'Etat vaudois, domiciliés ou établis dans le canton dès le 1 ^{er} janvier 1984	28 février 85 (dès le 23 oct. 84)	
Services électriques de la Ville de Zurich	Bâtiment administratif CP	Architectes établis ou résidant à Zurich depuis le 1 ^{er} janvier 1984 ainsi que ceux originaires de la ville de Zurich	28 février 85 (1 ^{er} oct. au 15 nov. 84)	

Nouveaux dans cette liste

Association internationale des ponts et charpentes (AIPC), Convention européenne de la construction métallique. American Institute of Steel Construction, UIA	L'acier dans le bâtiment	Concours pour les étudiants en architecture (non diplômés jusqu'à la date d'envoi du concours). Inscription: 1 ^{er} novembre 1984	1 ^{er} juin 85 (1 ^{er} fév. 85)	21/84 B 89
Japan Design Foundation Osaka	2nd International Design Competition	Open to all Design Genres	10 janv. 85 (31 oct. 84)	

Prix Denzler 1985

Ouverture

A la suite d'un legs de feu M. A. Denzler en 1918, l'Association suisse des électriciens décerne périodiquement des prix, les *Prix Denzler* pour les meilleurs travaux dans les domaines de l'électrotechnique et de l'électronique et les domaines connexes.

Pour 1985, les thèmes suivants ont été retenus:

1. Assurance de la qualité dans la fabrication de produits électroniques

Quels sont les principes, les méthodes et les mesures prises en vue de l'assurance de la qualité qui permettent aux petites et moyennes entreprises suisses d'augmenter leurs chances sur le

marché? Y en a-t-il qui ont déjà fait leur preuve en pratique?

2. Systèmes de communication in-house et local-area

La transmission d'informations de commande et de contrôle, de signaux de données, de parole ou de vidéo à l'intérieur d'une maison, d'un bâtiment ou d'un grand complexe de bâtiments doit se faire, dans la mesure la plus étendue, à l'aide d'un seul réseau de communication in-house ou local-area, permettant également l'accès à d'autres réseaux (p.ex. Réseau de téléphone, ISDN). Un concept correspondant devrait tenir compte des exigences différentes posées à la capacité de transmission; en se servant par exemple, pour des besoins modestes, d'installations déjà existantes. Une autre possibilité fort intéressante serait de réaliser à l'intérieur de locaux particuliers de simples connexions sans fil

avec accès direct au réseau local de communication.

3. Micro-électronique et économies d'énergie

Le but du présent concours est de solliciter des idées nouvelles pour l'application de la micro-électronique au service des économies d'énergie. Le champ d'applications n'est pas restreint et peut couvrir des domaines divers, comme p.ex. les usages domestiques, industriels ou du secteur public.

Tout citoyen suisse ou tout ressortissant étranger ayant exécuté un tel travail en Suisse est invité à le soumettre à l'ASE.

La Commission de l'ASE pour la Fondation Denzler jugera les travaux présentés selon les critères de créativité, qualité technique, nouveauté et présentation. Les meilleurs travaux seront honorés de prix pouvant aller jusqu'à Frs. 7000.—.

Les travaux doivent être présentés en deux exemplaires, avant le 31 mai 1985, à l'Association suisse des électriciens, Prix Denzler, case postale, 8034 Zurich.

Tous renseignements complémentaires et le règlement peuvent être demandés à l'adresse ci-dessus, tél. 01/384 93 75.

Congrès

«Bauen mit Projektmanagement»

Berne, 22 novembre 1984

La journée d'étude du groupe spécialisé SIA de gestion dans la construction initialement prévue sous ce thème à Berne, le 22 novembre 1984, n'aura pas lieu. Le sujet sera vraisemblablement repris en 1985.

Congrès

Durabilité du béton armé

Ecublens, 26-27 mars 1985

Des journées d'études sont organisées sous ce thème par la SIA et auront lieu en salle CM2 à l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne, à Ecublens.

La durabilité du béton armé est un thème d'actualité chez les professionnels de la construction. Deux journées d'étude lui ont été consacrées à Zurich en avril 1984, qui ont permis de faire le point des connaissances. Les journées de Lausanne seront en partie différentes.

Les cours de nos écoles polytechniques ne portent en effet pas encore toute l'attention voulue aux problèmes de la durabilité et de l'assainissement des ouvrages. C'est pourquoi la nécessité d'une formation spécifique des praticiens s'impose.

Elle portera sur l'origine des dégâts, les mesures préventives et d'assainissement ainsi que les possibilités de diagnostic.

Les journées d'étude doivent fournir les éléments essentiels d'un concept de durabilité à travers d'une présentation systématique du problème, aussi bien du point de vue technique que scientifique. A l'issue du cours, l'ingénieur de projet devra être à même de tenir compte, dès la conception, de la durabilité de son ouvrage.

Le béton armé, correctement conçu et fabriqué, est un matériau durable, même dans un environnement agressif.

Interaction technologie-société

Helsinki, 15-16 avril 1985

C'est le thème du séminaire organisé par la FEANI avec le concours de l'Unesco et du Conseil de l'Europe.

Les travaux (en anglais, français et allemand) porteront sur huit thèmes présentés par des conférenciers. Les exposés seront suivis de discussions (interprétation simultanée):

1. L'humanité en l'an 2000.
2. La prolifération des nouvelles techniques généralement disponibles.
3. La technologie, source de civilisation.
4. La technologie, source de changement.
5. Les effets de la technologie du point de vue sociologique.
6. Les mutations de société induites par la technologie.
7. L'application des nouvelles technologies (études de cas, facteurs sociaux compris).
8. Le rôle de l'ingénieur dans la société de demain.

Programme, information complémentaire et préinscription à l'adresse ci-après où l'on peut également annoncer sa contribution: M. Matti Hirvikallio, Secretary of FEANI Society Commission STS, Ratavartijankatu 2, SF-00520 Helsinki 52 (Finlande).

EPFL

Conférences

Le professeur Ch. Massonnet, Dr h. c., Université de Liège, Liège (Belgique), donnera, le **mardi 13 et le mercredi 14 novembre 1984**, deux conférences sur les sujets suivants:

1. Mardi 13 novembre 1984

Développements pratiques récents en matière de traînage de cisaillement

Résumé: La théorie technique des poutres considérée comme théorie élastique rigoureuse pour un matériau orthotrope adéquat. Le champ contraint dans une poutre soumise à des charges transversales. Illustration, sur des sections simples, de la détermination des contraintes de traînage de cisaillement réparti. Formule simple pour la largeur efficace du traînage de cisaillement réparti. Généralisation de la solution précédente pour des charges transversales autres qu'uniformes et des appuis autres que simples d'extrémité. Comparaison avec d'autres solutions approchées.

2. Mercredi 14 novembre 1984

Progrès récents au niveau européen dans la stabilité des structures en plaques en acier

Résumé: Les leçons à tirer des essais et des catastrophes de 1969-1971. Théorie à la ruine: classification générale des modèles de comportement selon l'Eurocode 3. Poutre à âme pleine et âmes de poutres en caisson: le modèle de champ diagonal. Semelles raidies de poutres en caisson: le modèle en barres parallèles; le modèle en plaque orthotrope. Interaction flamme-général — voilement local dans les tubes comprimés à section rectangulaire et parois minces.

Ces conférences auront lieu à 10 h. 15 en salle C30, zone C, 3^e étage, du bâtiment de Génie civil, EPFL, Ecublens.

EPFZ

Conférences

Voici les prochaines conférences du mardi données au grand auditorio du bâtiment principal de l'EPFZ, à 17 h. 15:

Bedeutung des Marketings, par le professeur Armin Seiler, le 30 octobre 1984;

Funktion, Form, Fertigung: Wandel der Strömungsmaschinen-schaulungen, par le professeur Georg Gyarmathy, le 13 novembre 1984;

Antibiotika-resistente Bakterien: von medizinischen Problemen zu biotechnologischen Anwendungen, par M. Dieter Haas, privat-docent, le 29 novembre 1984.

Expositions

Expositions au département d'architecture de l'EPFL

31 octobre - 14 novembre 1984

Exposition du Laboratoire d'art contemporain à Rome «BBPR/Gardella/Albini, les architectes milanais des années trente».

21 novembre - 5 décembre 1984

Renzo Piano, architecte

Au dép. d'archit. de l'EPFL avenue de l'Eglise-Anglaise 12, Lausanne.

Bibliographie

Du maisonneur à l'architecte de la ville

par Gilbert Coutaz. — Un vol. 21 × 21 cm, 60 pages, nombreuses illustrations, édité par le Service d'architecture de la Ville de Lausanne, avril 1984, broché.

Nous cédon la place au conseiller municipal Maurice Meylan, directeur des travaux, qui écrit dans la préface:

«Il a paru opportun à la Municipalité de publier une plaquette à l'occasion du 100^e anniversaire du Service d'architecture de la Direction des travaux. Cette décision est réjouissante, dans une période marquée, pourtant, par les restrictions budgétaires. Elle permet, en effet, de témoigner du travail efficace d'une administration tout au long d'un siècle.

»Le mérite premier de ce document est de montrer que les racines du Service d'architecture remontent bien au-delà de 1883 et plongent jusqu'au Moyen Age. Rien de plus naturel. Le devoir constant d'une communauté est de construire les bâtiments nécessaires à la vie publique, de veiller à leur maintien, de les remplacer aussi et d'en élever de nouveaux, conformes à la sensibilité dominante. On verra que l'architecte d'aujourd'hui n'a aucune peine à prêcher le respect du passé, d'un passé d'ailleurs presque contemporain, alors qu'il doit lutter pour proposer des constructions contemporaines. Ces dernières, en effet, les Lausannois préfèrent les apprécier dans des livres d'art sur papier glacé plutôt que de les rencontrer dans leurs quartiers.

»Un autre aspect intéressant de cette plaquette est de donner une idée du développement réglementaire et législatif dans le domaine de la construction. Voilà qui explique, pour une bonne part, l'augmentation du nombre des fonctionnaires attachés au Service d'architecture. Les contraintes toujours plus fortes, inéluctables, qui résultent de l'accroissement des villes provoquent contrôles et bureaucratie. C'est une vertu de l'Administration lausannoise et de la Direction des travaux en particulier que d'être restée constamment

au niveau de la population et d'avoir su en partager les problèmes.

»On consultera aussi avec profit les listes des principales réalisations architecturales exécutées ou par le service lui-même ou par des mandataires privés pour le compte de la Ville ou de tiers. Parcourir ces documents, c'est d'abord prendre conscience de l'éclatement de Lausanne au-delà de son noyau primitif et d'imaginer les problèmes d'urbanisme qui en sont résultés. C'est lire aussi le développement et la diversification des activités citadines. Il y a là matière à réflexion. En quoi, par exemple, ces types de bâtiments sont-ils identiques ou différents de ceux construits, durant ce même siècle, dans les autres grandes villes suisses? Hôtels, hôpitaux, banques ou églises ne tiennent-ils pas ici une place considérable qui indique bien les grands axes de l'économie lausannoise?

»Le maisonneur de 1529 ne reconnaîtrait plus que les grands traits de sa ville dont la topographie même a été «gommée» au cours des siècles. L'architecte de la Ville de 1883, lui aussi, irait de surprise en surprise. Chaque époque a marqué la cité de son empreinte que l'érosion du temps estompe et patine.

(...)

Notons, au passage, le petit coup de griffe, inspiré par les deux dernières votations populaires relatives à des projets de plan d'extension.

Un ouvrage intéressant, significatif de l'évolution d'une fonction publique importante.

François Neyroud

Revue des revues

AS 63.

Le numéro de septembre présente les fiches suivantes:

- Ecole de jeunes filles des Grisons, Coire.
- Obrist et Partner.
- Halle industrielle, Delémont. Architrave.
- Maison d'habitation, Zurich-Witikon. B. + J. Fosco, K. Vogt.
- Maison Court, Ségnezin. R. Ruata, A. Burnier, A. Robert-Tissot.
- Immeuble commercial, Lie-stal. Otto + Partner.
- Atelier de photos, Weil-Friedlingen (D). J. Herzog + P. de Meuron.
- Centre d'entretien de l'auto-route RN 9, Martigny. J. Chabbey + M. Voillat, A. Delaloye.
- Transformation de la maison du Dr von Salis, Zollikon. P. Zoelly.

En introduction, dans la rubrique *libre*, un maître texte de Jacques Gubler à propos du concours de Nyon, intitulé: «Je résonne, tu résonnes, il raisonne: note sur le concours pour le gymnase de Nyon». Dès lors, on peut oublier tous les autres textes, et ne conserver que celui de Gubler...

F. N.

Produits nouveaux

Une première européenne à Genève — les CFF à l'avant-garde

Pour relier le centre ville à l'aéroport, le rail offre une solution en plein développement qui permet aux passagers de passer directement du train à l'avion et de l'avion au train. Rapide, sûre et de plus en plus économique, cette façon de voyager comporte bien des avantages. Les grands aéroports proches de nous, Zurich-Kloten, Francfort, Düsseldorf, Paris ont déjà résolu cette question. En 1974, les CFF avaient été chargés d'élaborer un projet analogue pour Genève. Mais ce ne fut qu'en 1979 qu'une étude a pu être soumise à l'approbation de la Commission tripartite (Confédération, Canton de Genève et CFF) formée à cet effet, suivie d'un rapport rédigé pour l'Office fédéral des transports. Le 20 juin 1980, les Chambres fédérales ont promulgué l'arrêté prescrivant la construction du raccordement ferroviaire Cornavin-Cointrin, dont les travaux ont commencé en 1982. De nombreuses recherches ont précédé le début de la construction qui comporte, entre autres, une galerie d'environ 800 m de long pour permettre la jonction au tunnel de la Châtelaine.

Cet ouvrage souterrain servira par la suite de base à la construction de bâtiments administratifs. Il a donc fallu trouver un moyen d'absorber les vibrations des trains circulant toutes les vingt minutes dans chaque sens (102 convois par jour).

Sur 28 produits testés par un bureau d'ingénieurs, c'est le Luro 1412 d'Isover-Vetroflex qui a été choisi pour servir de «matelas» aux trains. Ce produit comporte toutes les qualités requises pour absorber les vibrations afin de rendre la vie plus agréable aux voyageurs et aux gens qui travaillent ou qui habitent dans les constructions avoisinantes dans lesquelles sont d'ores et déjà prévues des installations électroniques très sophistiquées. Cet isolant en laine de verre, imputrescible et inorganique, ne vieillit pas et ne contient aucun agent corrosif. Afin de lui permettre de garder toute son élasticité et toutes ses qualités d'absorption, la couche de Luro 1412 a été recouverte d'une feuille de polyéthylène, puis de plaques de tôle galvanisée pour assurer une bonne distribution du poids des trains sur toute la largeur du tunnel.

Une dalle de béton armé de 30 cm d'épaisseur est coulée sur ces plaques et constitue l'assise des voies. Une couche de concassé, les traverses et les rails viendront compléter l'installation. Le Luro 1412 a été choisi pour son élasticité et sa résistance. Il est insensible au bitume à chaud et à toutes les colles.

Ce produit de toute première qualité, livrable en panneaux de 60 x 125 cm, n'est pas réservé exclusivement aux grands chan-



tiers. Il se prête parfaitement à l'isolation thermique des dalles sous chapes.

Chez Isover-Vetroflex, la gamme Luro est complétée par le type 712 qui sert avant tout à l'amélioration de l'isolation phonique des plafonds et à l'isolation thermique et phonique des éléments préfabriqués, alors que le type 1112 est spécialement conçu pour l'isolation thermique des toits inclinés, des toits plats et des façades par l'extérieur.

A notre époque d'économies d'énergie et de lutte contre le bruit, le choix du produit approprié fournit la meilleure solution pour la sauvegarde de l'environnement. (FLP)

Fibriver SA
1001 Lausanne

Rien ne reste caché à l'œil humain

Sous la désignation K 30, Siemens présente une caméra de télévision noir et blanc se prêtant à des tâches de surveillance, à l'intérieur comme à l'extérieur. Elle peut être fixée à demeure ou être montée sur un mécanisme de pivotement télécommandable. La caméra fonctionne avec une largeur de bande vidéo de 12 MHz et peut être dotée d'un tube analyseur I° de tout type et de toute marque. Elle satisfait ainsi aux exigences les plus sévères concernant la qualité de l'image et est utilisable dans les conditions d'éclairage et de prise de vue les plus délicates.

Les caméras de télévision doivent répondre à des exigences sévères et souvent contradictoires. Afin de permettre une adaptation aisée aux conditions locales et

aux différentes tâches de surveillance et d'observation, la caméra K30 convient non seulement à la transmission des images par câble coaxial et câble bifilaire, mais elle est également préparée pour recevoir un émetteur d'ondes lumineuses pour la transmission par fibres optiques.

La caméra K30 présente les particularités techniques suivantes: Une base de temps MOS répondant à la norme de télévision CCIR/EIA Standard pour 625 lignes en 50 Hz et 525 lignes en 60 Hz; un régulateur de luminance qui, suivant le tube analyseur utilisé, fonctionne avec un facteur de régulation de 60 dB environ; des organes de réglage facilement accessibles (à l'état caméra ouverte) pour les interventions de maintenance.

La caméra peut recevoir des tubes analyseurs des types vidicon, plumbicon, chalnicon, vidicon multiodes, saticon ou newvicon. Le bloc de déviation est réalisé en circuit imprimé, ce qui garantit une linéarité et une répartition de netteté optimales sur toute la surface de l'image. Un circuit de suppression des lumières intenses permet au régulateur de luminance de ne pas répondre aux lumières intenses parasites. Par ailleurs, la caméra K30 comporte une régulation du diaphragme, une correction d'ouverture et de gamma, une limitation du niveau du blanc, une régulation du niveau du noir pour 3 niveaux d'alignement du niveau du noir (point de l'image le plus noir, niveau de suppression de l'image ou bande de référence). Il est possible de monter un opercule pour la protection du tube analyseur à l'arrêt de la caméra. La caméra comporte une base de temps MOS pilotée par quartz et une alimentation à découpage fournissant les tensions de service de 90 à 250 V. La terre vidéo et le conducteur de protection sont ainsi séparés galvaniquement.

La caméra K30 est utilisable en liaison avec le dispositif d'alarme télévisuel Telemat C de Siemens. L'appareil digitalise l'image transmise par la caméra, la mémorise comme «image de référence» et y compare toutes les images suivantes prises par la caméra. En cas de modification du contenu de l'image, le Telemat C signale l'alarme sur l'écran par une variation périodique de la luminosité

des images partielles qui ont subi la modification ainsi que par des signalisations optiques et acoustiques supplémentaires.

Un tel système d'alarme TV apporte une aide précieuse pour les tâches de surveillance et d'observation dans les bâtiments historiques, les musées ou les galeries d'exposition. La caméra peut être dotée d'un tube analyseur à infrarouge, permettant ainsi, de nuit, une observation discrète de zones névralgiques éclairées à la lumière infrarouge invisible.

Détecteur d'armatures Profometer

Les spécialistes de la statique et les autorités surveillant les travaux ont toujours cherché un moyen de pouvoir contrôler les armatures posées dans un ouvrage achevé. Ce désir bien légitime a incité la maison Proceq SA de Zurich à développer un nouvel instrument de mesure électronique à cet effet.

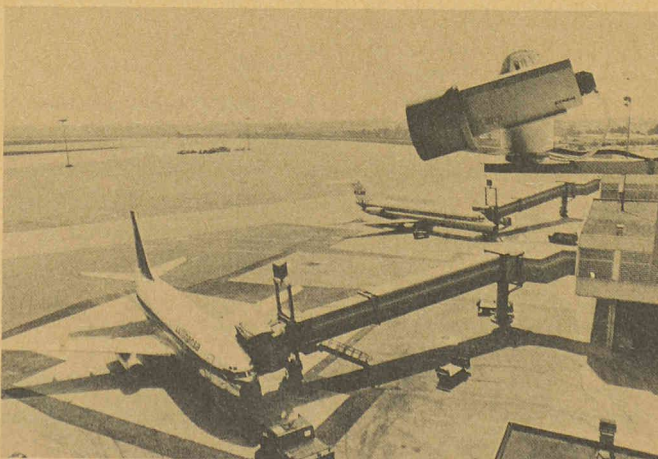
Cet instrument — dénommé Profometer — permet de localiser les fers d'armature de façon non destructive et de mesurer leur couverture de béton avec précision.

L'importance qu'il faut attribuer à une couverture de béton suffisamment épaisse est démontrée par le grand nombre de reportages dans la presse quotidienne et professionnelle sur la dégradation prématurée des constructions en béton. Les causes sont imputées d'une part à une protection anticorrosive insuffisante due à une couverture de béton trop mince, d'autre part ce sont des influences environnantes, c'est-à-dire les «pluies acides» qui sont rendues responsables. Des négligences lors de l'étude et de l'exécution des travaux se révélant plus vite, l'état des constructions se détériore.

Le Profometer rend également service lorsqu'il s'agit d'évaluer l'étendue des dommages et de décider des mesures de réparation à prendre. Les surfaces en béton sont examinées à l'aide d'une sonde. Présence et emplacement des fers d'armature sont indiqués sur une échelle, la couverture de béton peut être lue directement.

Distribution mondiale:

Proceq SA,
Riesbachstrasse 57,
CH-8034 Zurich.



A³E²PL

Assemblée générale 1984

Procès-verbal de l'Assemblée générale administrative, tenue au Casino de Berne, le 8 septembre 1984.

M. O. Rambert, président de l'A³E²PL, ouvre la séance en souhaitant la bienvenue aux 55 participants et en excusant, entre autres, MM. Cosandey, Vittoz et Choisy, empêchés. Le procès-verbal de l'assemblée du 12 juin 1982 est approuvé.

Rapport du président

Puisque cette année ce sont les groupes bernois des deux associations, GEP et A³E²PL, qui ont eu la charge d'organiser cette rencontre — ils en sont remerciés — M. J.-J. Jaquier, responsable pour notre association, rappelle que le groupe A³ — Berne fêtera ses 20 ans en 1985.

M. Rambert souligne que depuis 1974 l'A³E²PL et la GEP tiennent leurs assemblées bisannuelles en commun, alternativement en Suisse romande et en Suisse orientale, seules les séances administratives se tiennent séparément.

Après lecture des noms de 42 membres de notre association décédés depuis la dernière assemblée, les participants se lèvent pour leur rendre hommage. L'association compte plus de 4000 membres, dont environ 3000 en Suisse et 1000 à l'étranger.

M. Patrick Hubert a dû donner sa démission, ses activités l'obligeant à résider en Suisse allemande. M. Rambert lui exprime la reconnaissance du comité pour ce qu'il lui a apporté durant ses années de membre du comité. Il remercie également M. Noël

Meystre d'avoir accepté la présidence de l'A³ — Suisse orientale, succédant à M. Roland Kallmann qui fut très actif et dynamique. L'A³LZ — France a un nouveau président: M. Christian Stapfer, qui, étant diplômé de l'EPFZ, siège à l'assemblée de la GEP, mais avec qui l'on pourra prendre contact dans la suite de la manifestation.

Les membres de l'A³ furent invités à plusieurs visites d'entreprises, auxquelles ils répondirent nombreux, notamment chez Fibriver, Maillefer, Bobst et au CERN. Une visite à la Fédération laitière Orlait, au Mont-sur-Lausanne, est programmée pour cet automne.

L'activité dans les groupes et sections est très inégale et l'on va s'atteler à la tâche de la ranimer. L'A³ entretient toujours d'utiles contacts avec la GEP, la SVIA, la SATW, la SEATU, le REG, les PPR et l'ASPEN.

Deux tables rondes, organisées à Ecublens, furent l'occasion d'étudier des sujets actuels (le risque et l'informatique). L'A³ a aussi apporté son aide à Polysurf et Ballelec.

En ce qui concerne l'octroi de bourses, la politique qui le régit devra être réexaminée et son règlement éventuellement élargi. C'est toujours en collaboration avec le Service social de l'EPFL que les demandes sont examinées.

Quant à l'*Annuaire 1984*, M. Rambert rend hommage à l'énorme tâche menée à bien par M. Matthenberger du DGC. Si cette année on n'a pas retrouvé les adresses de tous les diplômés non membres de l'A³, par la suite, et grâce aussi à leurs signalements par des collègues, l'*Annuaire* en comptera davantage, la direction de l'EPFL y tient particulièrement. M. Rambert remercie

M. Vittoz de l'aide matérielle fort utile que l'Ecole a apportée. On espère avoir plus d'articles originaux l'an prochain, que chacun y collabore!

Grâce également au Service de presse de l'Ecole, nous pouvons offrir à nos membres non seulement des nouvelles de l'A³, mais des articles de haut niveau puisque notre bulletin d'information est depuis juin 1983 inséré dans Polyrama. Pour la tâche de rédaction, M^{me} Kolopp et M. Feller ont succédé à M. Graeser, qui pendant de nombreuses années fut rédacteur d'A³ — Information. Des visites d'unités de l'EPFL seront ponctuellement organisées au fur et à mesure du développement de l'école à Ecublens.

Notre secrétariat va subir quelques changements: M^{me} Bircher sera remplacée dès la fin du mois de septembre par M^{me} Claudine Tuscher; le bureau restera jusqu'à la fin de cette année à l'avenue de Cour 33 (rez-de-chaussée) puis dès janvier 1985 sera installé à Ecublens.

M. Dubuis présente et commente les comptes des années 1982 et 1983, que chacun a reçus récemment. En ce qui concerne la fortune de l'association, déposée au CFV, elle a été répartie en diverses obligations au meilleur rendement possible.

M. Aguet lit le rapport des vérificateurs (lui-même et M. Lambert).

L'assemblée approuve ces rapports et décharge est donnée au comité.

Les budgets 1982 et 1983 sont approuvés et les cotisations annuelles maintenues à Fr. 30.—.

Cette année il n'y a pas d'élections au comité, elles se font tous les quatre ans, mais pour remplacer M. Hubert comme vice-président, l'assemblée acclame M. Olivier Gilliland. En outre,

M. Pierre Feller devient membre du comité et par conséquent ne sera plus vérificateur des comptes, ni M. Lambert, démissionnaire; pour les remplacer, MM. Jaquier et Kallmann acceptent respectivement les charges de vérificateur et de suppléant. M. Rambert termine l'assemblée en annonçant que pour diverses raisons et surtout pour s'en tenir à la règle d'alternance des lieux, l'Assemblée générale de l'A³ en 1986 aura lieu à Ecublens, alors que celle de la GEP se tiendra à Winterthur.

Il rappelle encore qu'un stamm commun GEP — A³E²PL a été créé et se tient le premier jeudi du mois, à 18 heures à Ouchy.

Assemblée commune

Il est près de 11 h. 45 lorsque les deux assemblées se réunissent en séance plénière pour entendre les deux conférenciers, présentés par M. Schudel: l'un M. Bernhard Furrer sur «Les tâches, succès et problèmes de la conservation moderne des monuments» avec dias, et M. Guido Schmerzer sur «Les Bernois et la langue française».

Avant le repas en commun dans la grande salle du Casino, un apéritif permet aux membres des deux associations de se rencontrer.

Après l'excellent déjeuner, chacun se joint aux groupes organisés pour les diverses visites proposées à l'avance, soit culturelles (cathédrale, fontaines), soit techniques (quelques réalisations modernes d'architecture ou Centre des recherches des PTT à Ostermundigen).

Une verrière d'adieu met fin à la partie officielle de cette manifestation, quelques acubiens se retrouvant encore pour un repas informel dans un lieu original de Berne. H. B.

Actualité

Les conseillers en informatique s'organisent

La profession de conseiller en informatique gagne en importance. Relativement mal définie et souvent exercée dans le cadre d'activités diverses, la fonction de conseiller en informatique devient, avec l'arrivée des micro-ordinateurs dans les petites et moyennes entreprises, un élément de première importance pour garantir non seulement l'introduction de l'informatique mais également son utilisation optimale. Faisant partie des professions qui sont généralement décrites comme «Management consulting», le conseiller en informatique est hautement spécialisé et il ressent, de ce fait, le besoin d'un échange d'expériences interprofessionnel.

Outre le conseil proprement dit, les conseillers en informatique réalisent également des travaux d'analyse et de programmation pour le compte de leurs clients.

Les uns font partie de sociétés de services, les autres exercent leur profession en tant qu'indépendants.

Contrairement à la Suisse allemande, la Suisse romande ne disposait pas d'organisation professionnelle dans ce domaine. C'est chose faite par la fondation de l'ARCI — Association romande des conseillers en informatique — qui a son siège et son domicile à Lausanne.

Cette association réunit les sociétés et personnes indépendantes qui peuvent justifier d'une activité de conseiller en informatique. Elle vise à remplir les tâches et fonctions d'une association professionnelle, à promouvoir la profession de conseiller en informatique et à défendre les intérêts professionnels de ses membres. Parmi ses buts, la nouvelle association entend également créer et maintenir une image positive de la profession de conseiller en informatique et définir une déontologie professionnelle.

Au vu des besoins croissants de l'économie dans le domaine de l'application de l'informatique, les utilisateurs romands pourront enfin s'adresser, pour la solution

de leurs problèmes informatiques, à une organisation centralisée.

Pour toute information complémentaire, on voudra bien s'adresser à l'ARCI, Case postale 104, 1000 Lausanne 4 (tél. 021/20 68 58).

Bibliographie

Ouvrages reçus

Communications des laboratoires d'hydraulique, hydrologie et glaciologie de l'EPFZ, ETH-Zentrum, 8092 Zurich:

Communication N° 54 «**Characteristics and modelling of physical limnology processes**», par Mieczyslaw Laska, Zurich 1981.

N° 58 **Lawinendynamik**, Übersicht über Experimente und theoretische Modelle von Fliess- und StaUBLawinen, par T. Schweiniller et K. Hutter. Un vol. broché de 166 pages, format A5, broché, 37 figures, bibliographie, Zurich, 1982.

N° 59: **Die Aufhebung von Stosswellen in Schussrinnenverengungen**, par G. Anastasi. Un volume broché de 255 pages, format A5, nombreux graphiques et figures. Zurich, 1982.

N° 60: **Das Verhalten des geschichteten Zürichsees unter äusseren Windlasten**, Resultate eines numerischen Modells. Sein Vergleich mit Beobachtungen, par Gordon Oman. Un volume broché de 185 pages, format A5, illustré de nombreux graphiques et figures.

Documentation générale

Voir page 18 des annonces.